



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>12039</b>	De <b>M. Philippe Folliot</b> ( Union des démocrates et indépendants - Tarn )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Vietnam	<b>Analyse</b> > situation politique et militaire. attitude de la France.
Question publiée au JO le : <b>27/11/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>15/01/2013</b> page : <b>362</b>		

### Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Vietnam. En effet, selon certaines associations, il existerait encore de nombreux cas de violations des droits de l'Homme au Vietnam. Des centaines de personnes seraient persécutées chaque jour à cause de leurs appartenances religieuses ou pour avoir protester contre le gouvernement actuel. Une pétition lui a été adressée ainsi qu'à l'attention du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. La situation restant préoccupante, il lui demande quelle est la position du Gouvernement et quelles sont ses intentions à ce sujet.

### Texte de la réponse

La France est attentive à la situation des défenseurs des droits de l'Homme et des personnes détenues en raison de leurs opinions politiques au Vietnam. Les entraves à la liberté de religion ou de conviction constituent également un sujet de préoccupation. La France appelle systématiquement ce pays à respecter ses engagements internationaux, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel il est partie, et qui consacrent la liberté d'expression et d'opinion ainsi que la liberté de religion ou de conviction. La France reste également très vigilante dans le cadre de ses relations bilatérales comme dans le cadre du dialogue Union européenne - Vietnam consacré aux droits de l'Homme.